

Poly d'été BCPST2 - Géographie

- Lire l'intégralité de ce polycopié de présentation.
- Lire la fiche de méthode de la carte topographique et préparer une présentation d'un territoire rural français :
 - o Allez sur le site <https://www.geoportail.gouv.fr/> ,
 - o Entrez le nom de la commune où vous avez séjourné (pendant l'été ou dans les années précédentes) ;
 - o Changez le fond de carte (3 traits horizontaux en haut à gauche) ; « voir tous les fonds de cartes » ; « carte topographique IGN »
 - o Observez le territoire selon la méthode et complétez le tableau en page 13.
- Vous mettre au point sur les repères et le vocabulaire suivants :

Repères géographiques

1. Repères physiques

Les chaînes de montagnes de type alpin : Alpes, Jura, Corse, Pyrénées

Les moyennes montagnes correspondant à des massifs anciens : Vosges, Ardennes, Massif Central

Les bas plateaux des massifs anciens : Massif Armoricaïn

Les bassins sédimentaires : Bassin Parisien, Bassin Aquitain

Les grands seuils : Poitou, Bourgogne, Lauragais

Les principaux fossés d'effondrement : couloir Saône/Rhône, Alsace

Les principaux cours d'eau français, depuis leur source jusqu'à leur embouchure : Seine, Loire, Garonne, Rhône, Saône, Rhin, Meuse

Les côtes rocheuses ou à falaises

Les côtes basses ou sableuses

2. Villes

Paris et son aire d'influence

Les 12 métropoles régionales françaises : Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes, Montpellier, Nice, Grenoble, Strasbourg, Nancy

Les 18 villes moyennes suivantes : Dunkerque, Amiens, Le Havre, Caen, Brest, Le Mans, Angers, Tours, Orléans, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Bayonne, Perpignan, Avignon, Dijon, Besançon, Reims

3. Agriculture et paysages agraires

Les principales régions de culture en openfield : Beauce, Picardie, Champagne, Lorraine, Berry

Les principales régions de bocage : Normandie, Bretagne, Vendée, Franche-Comté, Limousin, Auvergne

La principale région d'élevage intensif : Bretagne

Les principales régions viticoles : Bordelais, Cognac, vallée de la Loire, Bourgogne, Champagne, Alsace, vallée du Rhône, Languedoc

La principale région de huerta (ou jardin) : Comtat Venaissin

La principale région de forêt anthropique : Landes

4. Industrie

Les bassins industriels hérités de la révolution industrielle avec dynamiques de reconversion : Pays Noir (Nord/Pas-de-Calais), Lorraine, bassin de Saint-Etienne

Les grandes villes industrielles antérieures aux années 1950 : Paris, Rouen, Nantes, Lyon, Lille, Nancy

Les fronts d'eau industrialo-portuaires : Rouen/Le Havre, Marseille/Fos, Dunkerque, Nantes/Saint-Nazaire

Principales villes ayant bénéficié de la déconcentration industrielle des années 1950-70 (industries tayloriennes) : Caen, Le Mans, Rennes, Orléans, Tours, Angers

Les technopoles de l'Ouest et du Sud : Grenoble, Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Rennes

Vocabulaire

Aber (ou ria)	Doline	Openfield
Adret (ou soulane)	Effet de Foehn	Ombilic
Affluent	Érosion	Patrimoine
Alizé	Estive	Périurbanisation
Arrière-pays (ou hinterland) ; avant-pays (ou foreland)	Estran	Piémont
Arrière-côte ; avant-côte	Estuaire	Plaine ; plaine alluviale
Auge glaciaire	Étage (de la végétation)	Plateau
Aven	Falaise vive ; falaise morte	Platier rocheux
Banlieue	Finage	Polder
Bocage	Fleuve	Récif corallien
Butte	Front d'urbanisation	Résurgence
Calanque	Front de cuesta	Revers (d'une cuesta)
Caldeira	Garrigue	Ripisylve
Chenal	Gorges	Rivière
Cirque glaciaire	Grau	Rurbanisation
Cluse	Habitat pavillonnaire	Site
Colline	Herbus (ou schorre)	Situation
Combe	Horn	Table (d'un plateau)
Commandement	Hors-sol (élevage, cultures)	Talus
Confluence	Huerta	Technopole ; technopôle
Convexe ; concave	Interfluve	Terre-plein
Cordon littoral	Karst	Terril
Côte	Ligne de crête	Terroir
Côte à lido (ou à lagune)	Lit majeur ; lit mineur	Transhumance
Côte au vent ; côte sous le vent	Mangrove	Ubac (ou ombrée)
Couronne périurbaine	Marais maritime	Vasières (ou slikke)
Cuesta	Massif de montagne ; massif dunaire	Verrou
Débocagisation	Méandre	Versant
Delta	Mitage	
Densité	Mont ; val	
Dispersion (de l'habitat)	Moraines	

Présentation de la discipline

La géographie est une discipline s'intéressant aux relations entre les sociétés et l'espace. Elle s'intéresse donc aux rapports que les sociétés entretiennent avec l'espace qui les entoure, l'environnement, qu'elles produisent, aménagent, exploitent, protègent, etc. en fonction des caractéristiques et spécificités de ces espaces. La base du raisonnement géographique consiste à décrire et expliquer les liens (dans les deux sens) en mobilisant des acteurs, c'est-à-dire ceux qui agissent, dans une réflexion à plusieurs échelles (spatiales comme temporelles).

Bien qu'il s'agisse d'une science sociale, la géographie possède un héritage important du côté des sciences dites « dures », dans ce que l'on appelle la géographie physique : climatologie, géomorphologie. Cela implique de maîtriser des éléments de bases concernant les formes de relief et des climats, ce qui fait partie des spécificités environnementales pouvant donner lieu à des choix d'aménagements, de production ou de valorisations spécifique de l'espace.

Présentation de l'épreuve orale

45 minutes de préparation ; 20 minutes maximum de présentation ; 10 minutes d'entretien.

Coefficient 3 en agro et 2 en véto.

L'épreuve orale se compose d'un intitulé de sujet accompagné d'une carte topographique au 1/25 000^e ainsi que deux ou trois documents (statistiques, photographie, etc.) dont au moins un est issu de Géoportail. Vous devez traiter le sujet en analysant la carte topographique et en mobilisant les documents proposés. **La carte topographique est donc le document central de votre épreuve.** Lors de votre préparation, vous disposez de l'*Atlas du XXI^e siècle* (Nathan) et d'une carte géologique au 1/100 000^e pour contextualiser la carte. Vous ne pouvez en revanche ni utiliser Géoportail dans la préparation comme la présentation, ni ces outils de contextualisation lors de votre présentation.

Il est évident que la réussite de l'épreuve réside d'abord dans la maîtrise de la carte topographique. Vous devez être capable de la lire et l'interpréter avec justesse et rapidement. Néanmoins, il faut également être capable d'éviter les contresens sur les autres documents fournis en les analysant eux-aussi assez rapidement. **Enfin, c'est votre maîtrise des notions et des dynamiques géographiques** (le contenu des cours) qui vous permettra le jour de l'épreuve de faire la différence avec les autres candidats et surtout de répondre au sujet.

Attendus

Le jury attend de vous une analyse géographique d'une carte topographique. C'est-à-dire que non seulement vous devez **présenter et expliquer les dynamiques/évolutions du territoire** représenté par la carte, mais vous devez aussi les **rattacher aux grandes mutations générales des territoires ruraux français**, tout en **présentant les spécificités du territoire**. L'exercice vous demande ainsi de **mobiliser les échelles et les acteurs, connaître et reconnaître sur une carte des processus géographiques** tels que la périurbanisation, les différents modèles agricoles (modèle breton, vignobles septentrionaux, céréaliculture intensive, huerta, plantations tropicales, etc.), touristiques (plans Neige et Racine), industriels (vallées industrielles), etc.

Parallèlement, l'épreuve en elle-même comporte des attentes en termes de présentations et de contenu :

Introduction :

- **Présenter la carte** : Nom de la carte, date puis on présente les éléments généraux : on montre la principale ville, le principal cours d'eau, principal sommet (on présente le relief), etc.
- **Localiser et situer la carte** : localiser (c'est où) et situer (c'est où par rapport à quelque chose) est une étape importante pour mettre le territoire dans son contexte régional et national. Vous devez préciser la région, le département, l'ensemble géomorphologique, etc. dès l'introduction mais il faut y revenir dans le développement pour changer d'échelle.
- **Présenter les documents en précisant si possible leur localisation sur la carte** : il suffit de présenter la nature, la date, l'idée générale (très brièvement) et de caractériser la source (objective / subjective ; institutionnelle / promotionnelle, etc.). Si vous avez un document conçu à une autre échelle (statistiques départementales ou régionales par exemple), vous pouvez le préciser pour être capable de le nuancer.
- **Analyser le sujet** : expliquer les liens entre les termes du sujet par rapport au territoire de la carte. Déboucher sur une problématique qui doit mobiliser la carte et les termes du sujet.

Parties :

- **Deux ou trois parties avec des sous-parties. Chaque partie avance une idée qui permet de répondre au sujet/carte et à votre problématique.** Il n'y a pas de plan type même si certaines démarches peuvent être adaptées aux sujets
 - o Pointer les spécificités environnementales du territoire en première partie ou première sous-partie
 - o **Plan analytique** : description, explication, conséquences (ou comment, pourquoi, jusqu'où)
 - o **Plan régional** : selon les types d'espaces de la carte. Pratique pour certaines cartes très délimitées mais attention à bien le problématiser et ne pas avoir simplement pour titre : 1 La plaine ; 2 les montagnes
- **Vos parties doivent nécessairement pointer les acteurs, mobiliser des échelles et des notions.**
- **Vous devez utiliser clairement et constamment la carte** : utilisez des petits post-it avec un code couleur par partie et au moment de votre présentation, nommez et touchez du doigt les éléments de la carte que vous interprétez.
- **Il faut aussi confronter les documents à la carte**, ce qui signifie mettre en avant les complémentarités et différences entre les documents et les éléments de la carte.

Conclusion :

- Rappelez votre problématique ; résumez le propos (redonnez les parties/idées) ; répondez à la problématique
- **Faites une ouverture** : l'idée est de proposer une autre carte sur une thématique similaire en justifiant brièvement les points communs et différences pour marquer l'intérêt de prolonger avec cette autre carte.

Modalités de travail, comment bien se préparer ?

Vous allez devoir travailler la méthode de la carte topographique (lecture et interprétation). Pour cela, outre les cours et les colles, vous pouvez bien sûr utiliser Géoportail.fr qui propose des cartes topographiques, des images aériennes, etc. passées et actuelles. Des ouvrages peuvent vous aider (cf fin de cette fiche). Par ailleurs, consulter Géoportail.fr vous permettra également d'apprendre à manier les autres supports proposés qui pourront constituer une partie de votre dossier : Cartes topographiques d'échelles et de dates différentes ; Photographies aériennes de dates différentes ; Recensement générale des productions (ancien et récent) ; Carte d'occupation des sols ; Carte forestière ; Carte des risques.

Il est surtout important de ficher chaque chapitre en précisant : les notions essentielles avec leurs définitions ; les grandes idées associées à tel espace ou telle thématique ; les acteurs en présence et leurs actions. La maîtrise des notions et du raisonnement géographique sont essentiels pour réussir cette épreuve et réussir en géographie. Enfin, l'aisance à l'orale et les capacités argumentatives doivent être travaillées pour la réussite des oraux.

Programme de l'année

Le programme est limité à la **France métropolitaine et aux DROM** (absence des COM). Les **espaces ruraux et périurbains** sont à étudier dans leurs diverses composantes et relations. Les espaces urbains présents sur la carte ne sont à considérer qu'en fonction de leurs relations avec les espaces ruraux et périurbains.

Trois axes constituent les points d'entrée principaux :

- **Environnement et milieux : ressources, gestion, protection**
 - o Saisir la diversité et la complexité des milieux dans leurs composantes naturelles et anthropiques au prisme des pratiques, des représentations et des politiques associées à ces espaces.
- **Espaces productifs et dynamiques socio-économiques**
 - o Dans un contexte de profondes mutations économiques et sociales pour partie liées aux processus de mondialisation, sont étudiés les filières productives et les acteurs qui structurent les territoires ruraux et périurbains.
 - o Au-delà des seules dimensions productives, c'est la multifonctionnalité des espaces ruraux et périurbains qu'il conviendra d'examiner.
 - o Une attention particulière sera portée aux enjeux résidentiels nouveaux et différenciés des espaces ruraux et périurbains, et à leurs impacts économiques, sociaux et culturels sur les territoires.
- **Aménagement des territoires**
 - o Les enjeux du développement durable au sein des espaces ruraux et périurbains deviennent une préoccupation majeure des politiques d'aménagement. Confrontés à de nouvelles demandes et à de nouveaux cadres institutionnels, les acteurs, publics et privés, la société civile et le milieu associatif, apportent des réponses variées qu'il convient d'examiner.

Afin de mettre en relation ces axes principaux, certains thématiques transversales pourront servir de point de réflexion et d'articulation.

- **Les représentations** : les acteurs agissent en fonction des représentations qu'ils se font de l'espace. Véritables moteurs de l'action, elles sont décisives dans l'analyse des dynamiques territoriales rurales et périurbaines.
- **Les conflits d'usage** : les acteurs, par leurs usages, leurs représentations distinctes des espaces peuvent entrer en confrontation sur la gestion/préservation des milieux, l'exploitation économique ou l'aménagement des territoires.
- **Le patrimoine** : notion clé dans la mise en valeur des espaces ruraux, le patrimoine est un construit dépendant des représentations différentes, parfois conflictuelles des divers acteurs. Protection, exploitation, classement, etc. font de la patrimonialisation des territoires une pratique centrale.
- **La question alimentaire** : dans le cadre d'une formation agronomique et vétérinaire, le rapport à l'alimentation fera l'objet d'une attention particulière. Seront abordés les enjeux de la question animale : maintien de la biodiversité, place de l'animal dans les différents modèles agricoles, mais aussi conflits territoriaux centrés sur l'animal (loup, ours). Les questions liées aux productions végétales à destination alimentaire pourront de même être saisies dans une approche géographique : conséquences de la diffusion massive de certaines cultures, controverses sur les pratiques agricoles et leurs impacts, etc.

Bibliographie :

- Baud P., Bourgeat S., Bras C., 2013, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Initial.
- Bouron J.-B., Georges P.-M., 2015, *Les territoires ruraux en France*, éditions Ellipses.
- Derruau M., 2002, *Les formes du relief terrestre*, Armand Colin.
- Dubrana C., 2018, *Memento géographie BCPST/cpge littéraires/ Capes/agrégation*,
- Collectif, 2005, *Atlas du XXIe siècle*, Nathan, édition de 2012.
- Libourel E., 2017, *Géographie de la France*, Armand Colin.

La carte topographique

Démarche :

L'exercice vous demande de problématiser, ce qui vous permet de donner du sens à la carte et d'interpréter correctement les documents fournis. L'enjeu est de trouver la bonne problématique et de mobiliser les bonnes notions. Cette problématique est toujours au croisement de la localisation/situation (la géographie interroge pourquoi c'est comme ça ici et pas ailleurs) et des thématiques principales du programme (notions).

Localiser et situer la carte par rapport aux :

- Points cardinaux pour se repérer sur l'ensemble du territoire mais aussi pour inscrire la carte dans son contexte régional (monde méditerranéen, etc.)
- Grands ensembles topographiques (bassins sédimentaires, massifs montagneux, etc.), ce qui vous permet d'identifier les paysages et les formes de mises en valeur.
- Éléments essentiels, saillants du territoire (grands aménagements, métropoles, etc.) qui vont influencer les dynamiques du territoire. Ces éléments peuvent ne pas être sur la carte directement mais à proximité.
- Ensembles administratifs (Régions, Départements) qui constituent le cadre de l'action publique.
- L'organisation de la carte sur les plans topographique et géographique : repérer les différents éléments de la carte

Pour problématiser, vous devez ensuite réfléchir aux **thématiques qui se dégagent** de cette carte (quelles notions s'illustrent ici) et **analyser le sujet proposé**. Posez-vous des questions simples sur les mots clefs : c'est quoi ? comment ? pourquoi ?

Vous devez ensuite **relier votre analyse aux spécificités de la carte**. Votre problématique doit intégrer les termes du sujet et parfois mobiliser une notion de géographie supplémentaire.

Enfin, vous pouvez **analyser les documents proposés** (pas avant) : ils vont vous permettre de repérer les thématiques de la carte, éventuellement d'identifier certains paysages, etc. Ces documents vous accompagnent dans l'interrogation de la carte mais ils ne doivent pas se substituer à la carte (elle reste première dans le corpus). Soyez vigilant à la source des documents (s'ils sont d'une source objective type scientifique ou subjective type acteur local faisant de la promotion) : croisez leur discours au regard des réalités géographiques observables sur la carte et, si un écart existe, expliquez-le. Repérez la localisation des éléments des documents sur la carte (pour une photographie par exemple).

Une fois la problématisation effectuée, vous devez **élaborer un plan** qui répond à la problématique tout en étant cohérent. Il faut éviter les plans types que l'on pourrait plaquer sur n'importe quelle carte, mais essayer au contraire de construire un plan clair, propre au sujet et à la carte. Le plan doit traduire des dynamiques spatiales et processus géographiques et il est dans ce cadre vivement conseillé que **vos titres soient des phrases claires** (avec une notion de géographie) qui traduisent une **idée précise**. Vous pouvez aussi couper une phrase en plusieurs titres de parties.

- Dans vos parties et/ou sous-parties, vous devez d'abord **commencer par repérer (décrire et montrer explicitement) et analyser (expliquer/interpréter)**. Afin de faciliter la compréhension de votre propos et d'en permettre la cohérence, il est nécessaire de faire une brève conclusion et transition entre les parties et/ou sous-parties.

Repérer les éléments et analyser la carte

Concrètement quand vous êtes confrontés à la carte, n'hésitez pas à physiquement vous approcher et vous éloigner de la carte (la voir de loin aide à en déterminer les grands ensembles).

Quelle est la localisation puis la situation de la carte ? Quels sont les grands ensembles de la carte (regardez là de loin) ? Quels principaux reliefs ? Quel réseau hydrographique ? Comment s'organise le peuplement ? Quelles sont les activités présentes sur la carte ? Quelles relations entretiennent ces activités entre elles ? Quels processus géographiques apparaissent sur la carte ? Comment se traduisent-ils dans ce contexte spatial précis ?

Vous devez ainsi observer :

- Le relief ; le peuplement ; les infrastructures de transports / l'accessibilité ; les activités présentes (agriculture, industrie, tourisme) ; les aménagements liés à la protection de l'environnement

Surtout, il faut vous interroger : pourquoi cela ici ? quelles relations entre les activités touristiques et agricoles (le tourisme peut parfois offrir des débouchés à une agriculture en difficulté), quelles dynamiques géographiques observe-t-on sur cet espace ?, etc. → On vous demande de présenter et d'expliquer les formes de mise en valeur de l'espace, notamment face à certaines contraintes, et leurs conséquences.

Pour expliquer ce que vous observez et/ou déduisez, il faut régulièrement apporter des éléments de contextes :

- **Régional : on change d'échelle** en précisant la présence et la nature des liens avec d'autres territoires et infrastructures

- **Historique ou stratégiques en précisant les acteurs** : grands plans d'aménagement de l'Etat, politiques forestières, agricoles, actions des PNR, coopératives agricoles, etc.

Voici ci-dessous quelques éléments de repérage (et non d'analyse).

- **Le relief**

Le relief est symbolisé par **les courbes de niveau** (les traits orangés qui représentent une altitude similaire le long du trait) et **les points côtés** (l'altitude d'un lieu précis).

Chaque courbe de niveau est représentative d'une altitude (par exemple 100m). Les courbes voisines représentent une altitude supérieure ou inférieure de 5, 10 ou 20m (selon les cartes, cf légende. Majoritairement 10m). Pour savoir si l'altitude augmente ou diminue, il suffit d'observer un point coté à proximité ou les autres courbes de niveau.

L'analyse du relief s'observe aussi par les **ombrages** (zones un peu grisées) en partant du principe que le soleil éclairerait depuis le NO (donc les coteaux exposés SE apparaissent en gris).

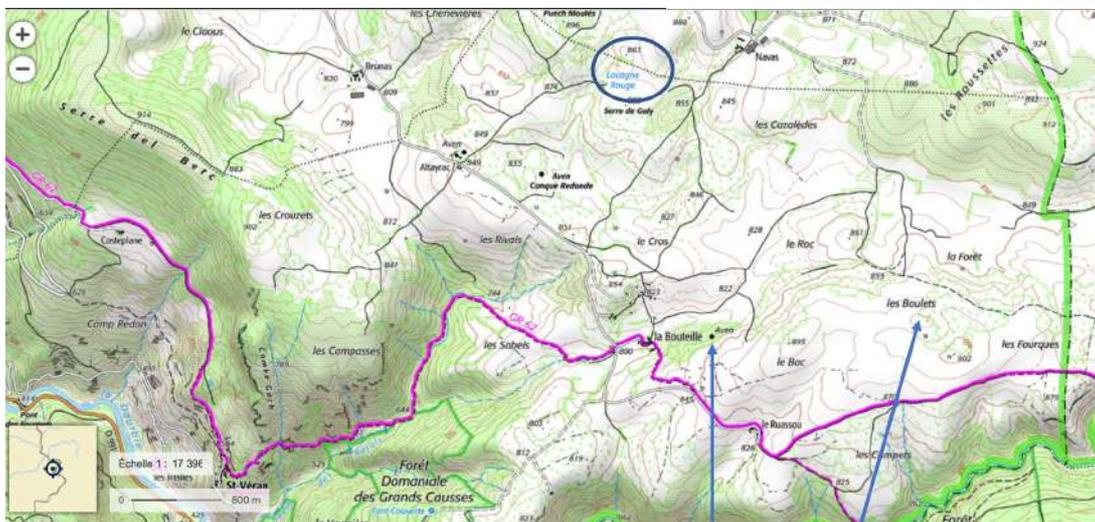
Courbe de niveau qui indique 50m d'altitude

Point coté qui indique une altitude de 84m

Ici on observe une courbe de niveau d'une altitude de 50m et plus loin un point coté de 84m. On peut donc déduire que le relief augmente (on monte) entre la courbe de niveau montrée et le point coté à proximité de la route. La route est donc en hauteur du littoral.

Les formes du relief : vous devez interroger les types de pentes et formations physiques présentes (modèle karstique, vallée en auge, etc.) pour comprendre leur mise en valeur par les sociétés

Les pentes régulières et rectilignes : l'inclinaison est constante. Elles sont représentées par des courbes de niveau d'écartement identique.	
Les pentes convexes : les courbes de niveau rapprochées vont s'écarter du haut vers le bas de la pente.	
Les pentes concaves : l'inclinaison diminue du haut vers le bas. Les courbes de niveau se rapprochent vers le bas de la pente.	
La pente convexo-concave est finalement la plus fréquente en association des deux précédentes.	



Modelé karstique

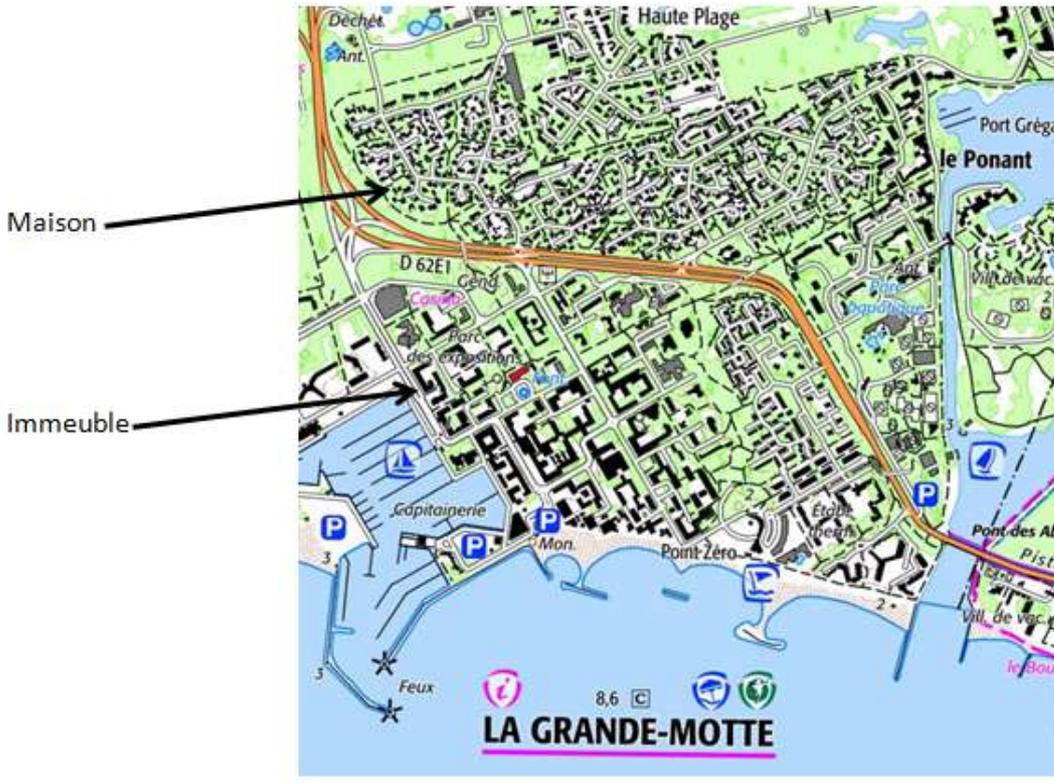
Aven

Doline

- **Le peuplement et l'habitat**

Vous pouvez observer sur une carte topographique les types **d'habitats et leur disposition dans l'espace**. Les habitats sont représentés par des figurés ponctuels noirs : des carrés pour les maisons ; des rectangles pour les immeubles (on ne peut pas savoir s'il s'agit d'immeuble d'habitation, de bureaux ou d'hôtels, ce sera à vous d'en faire l'hypothèse). Repérer le peuplement est aussi l'occasion d'en calculer sa densité : il vous suffit d'additionner le nombre d'habitant de chaque commune et de le diviser par la superficie de la carte (1 carreau = 1km²). Afin de caractériser cette densité, il est nécessaire de la mettre en regard avec la densité moyenne nationale (115 hab/Km²) ou par type d'espace équivalent (périurbain = 74hab/Km² ; rural = 35hab/Km²).

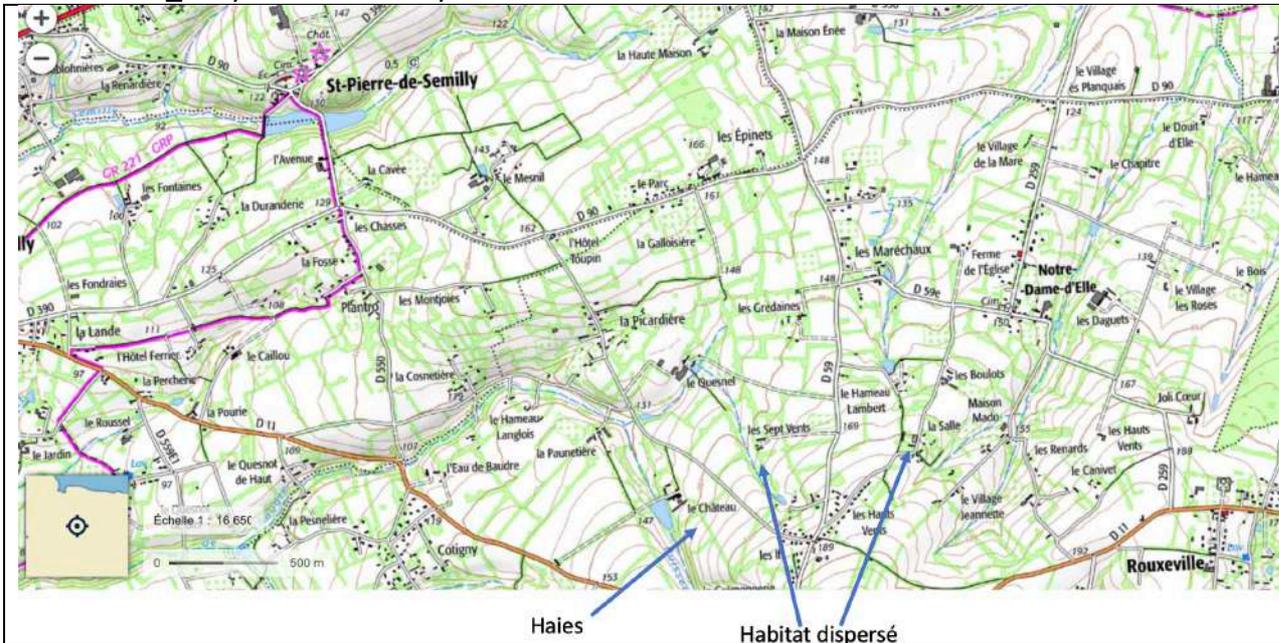
L'organisation de l'habitat peut vous aider à déterminer des paysages agricoles (openfield ou bocage par exemple), les processus de périurbanisation (avec les lotissements pavillonnaires le long d'axes de communication) ou de caractériser des espaces touristiques (économie présentielle, espaces de tourisme de masse comme pour certaines stations de sport d'hiver, tourisme aisé, etc.) ou la ségrégation socio-spatiale.



Ici à la Grande Motte (station balnéaire sur le littoral méditerranéen, à proximité de Montpellier), on observe des immeubles le long de la mer, potentiellement des hôtels ou résidences touristiques. Plus en retrait, il y a de nombreuses maisons.



Ici, les grands champs ouverts (sans haies) avec un habitat regroupé traduisent un paysage d'openfield, souvent associé à une céréaliculture intensive.

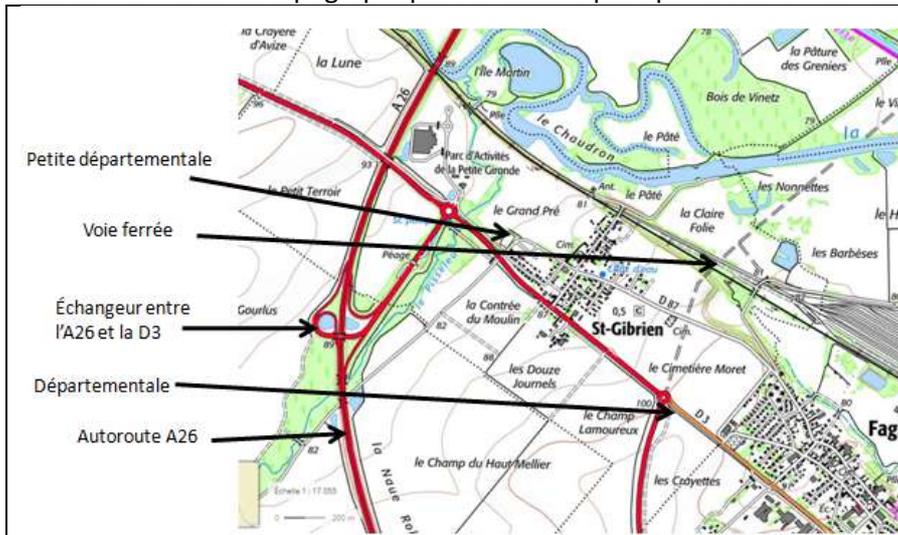


Paysage de bocage caractérisé par un habitat dispersé et des haies qui découpent de petits terrains où l'on pratique essentiellement l'élevage. Ce paysage de bocage est marqué par une débocagisation et parfois d'une rebocagisation.

- Les infrastructures de transport et l'accessibilité

Cela permet de repérer les **aménagements** pour parler de l'**accessibilité** du territoire tout en inscrivant la carte dans son contexte régional. Vous pouvez distinguer les routes (départementales, nationales, autoroutes), les voies ferrées et les aéroports. **Essayez toujours de déduire et de préciser ce que ces infrastructures de transport permettent de relier (elles vont d'où à où ?)**. Vous pouvez aussi trouver des **canaux**. Ceux-ci étaient particulièrement utilisés pour le transport de marchandises au XIXe siècle mais le sont beaucoup moins aujourd'hui. En revanche, certains canaux comme le **canal du Midi** (entre Sète et Toulouse) sont aujourd'hui touristiques avec la pratique du tourisme fluvial (bateaux promenade, bateaux restaurant, etc.). Ils ne concernent donc pas l'accessibilité. Enfin, les parkings, notamment touristiques, sont mentionnés par un figuré ponctuel bleu avec un "P" blanc.

Attention pour les autoroutes et les voies ferrées : vous devez repérer (ou vous interroger) s'il y a un **échangeur autoroutier à proximité** qui permet de **desservir l'espace concerné par l'autoroute**. Parfois, on peut observer une autoroute qui traverse un espace mais qui ne dispose pas de sortie. Dans ce cas, l'on parle **d'effet tunnel** pour caractériser le fait que cet espace est enclavé, n'est pas relié à l'autoroute. Son accessibilité est alors assez faible. Cet effet tunnel est encore plus fort avec les voies ferrées : il est en effet nécessaire d'avoir une gare pour pouvoir profiter de l'accessibilité permise par le train, surtout le TGV. Néanmoins, **attention à l'échelle que vous considérez lorsque vous mentionnez un effet tunnel** : la carte topographique à elle seule peut parfois être insuffisante car elle est à trop grande échelle.



Ici on peut observer les trois principaux types de routes : en blanc les petites départementales, en orange les départementales et nationales et en rouge les autoroutes et voies rapides. On remarque la présence d'un échangeur qui permet de relier l'autoroute A26 à la départementale D3. On remarque aussi la présence d'une voie ferrée.

- Les activités agricoles

Tous les **espaces en blanc sur les cartes sont des espaces d'agriculture non pérenne** (céréales, oléo-protéagineux). Par exemple, un **espace en blanc représente la culture du blé pour une année mais du colza l'année suivante**. Vous pouvez caractériser le type d'agriculture (notamment intensive) en observant les aménagements liés à l'eau et la superficie des exploitations. Il peut également s'agir d'espaces d'élevage. Ces espaces d'élevage apparaissent notamment dans des paysages de bocage (présence de haies et d'un habitat dispersé).

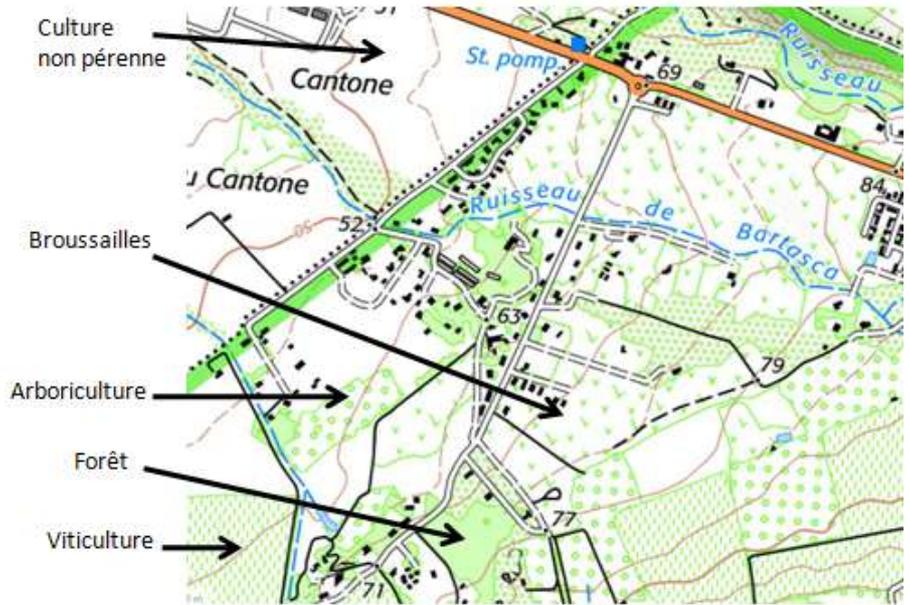
On retrouve également des cultures permanentes, dont trois types principaux sont représentés :

* **la viticulture** : est représentée sur **fond blanc par des petits traits verticaux** (de couleur verte ou noire selon les cartes).

* **l'arboriculture** (la culture d'arbres fruitiers) : est représentée sur **fond blanc par des petits ronds verts** (attention à ne pas confondre avec les forêts ouvertes dont le figuré est proche mais les ronds verts sont pleins). Le type de plantation n'est pas précisé mais vous pouvez le déduire selon la région, par les toponymes (noms des lieux sur la carte) ou par la présence de certaines activités à proximité (si vous voyez un moulin à huile à proximité, cela peut traduire la présence d'oliveraies, c'est-à-dire de la culture d'oliviers pour faire de l'huile d'olive).

* **le maraîchage** (légumes) : est représenté par un **rectangle blanc avec un croix au centre**. Ce sont des serres. Sur cet extrait, nous sommes dans le Comtat Venaissin, autour d'Avignon, connu pour son paysage très spécifique que l'on appelle **paysage de huerta**. Il s'agit d'un système agricole d'arboriculture et de maraîchage irrigués sur des petites parcelles, séparées par des haies de cyprès (permettant notamment de protéger du mistral les cultures les plus fragiles).

Concernant les DROM : vous trouvez un figuré en forme de **palmier sur fond jaune**. Celui-ci désigne les **plantations tropicales (bananiers ou canne à sucre essentiellement)**.



Bassins de rétention et station d'épuration liée à la pollution

Grand champ

Habitat regroupé

Château d'eau pour l'irrigation



Culture tropical (bananes ou canne à sucre)

Rhumerie. Donc production potentiellement de canne à sucre

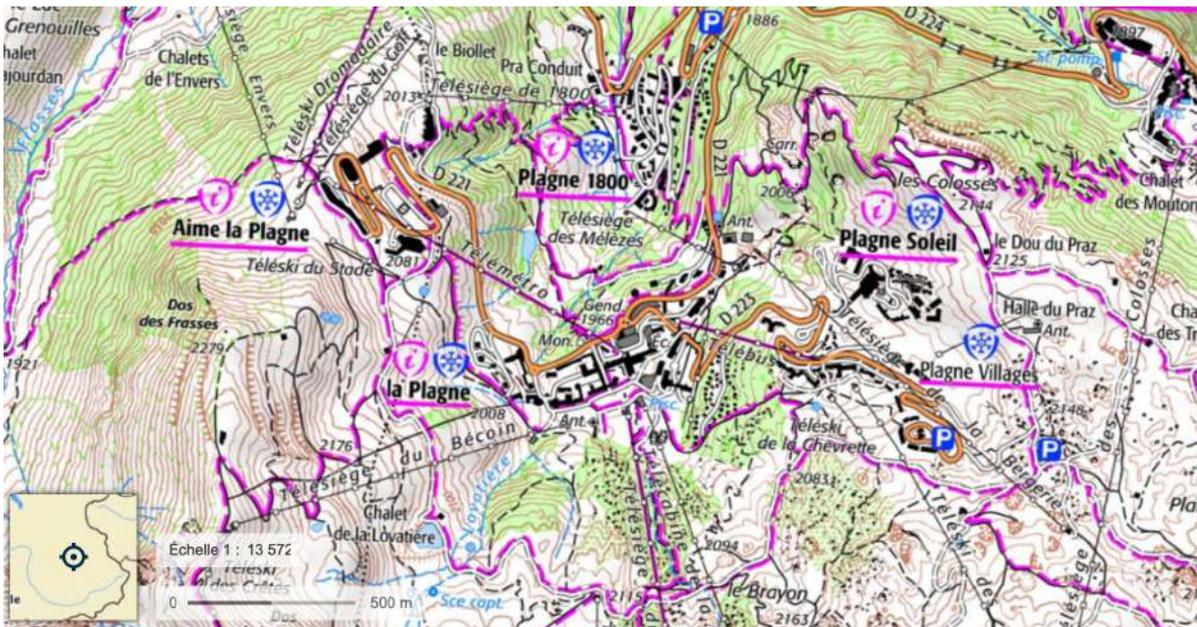
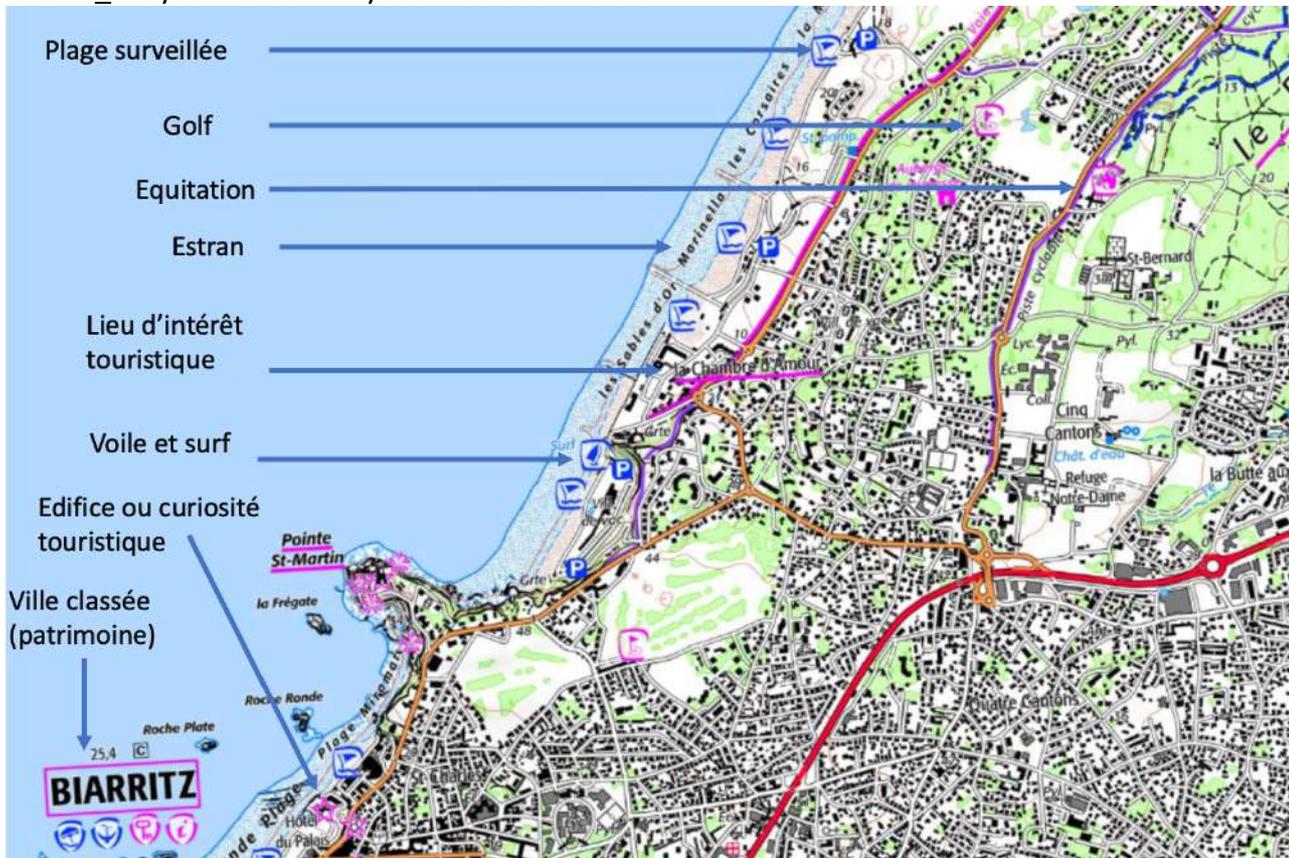


- Les activités touristiques

Vous pouvez observer sur les cartes topographiques des **activités qui figurent en rose ou en bleu** (quand cela est lié à la mer). Les **villages ou villes soulignées en rose** signalent que la commune est touristique, possède un ou plusieurs site(s) d'intérêt(s), ce que peut attester de la présence d'un **patrimoine**. Lorsque le **nom de la commune est encadré**, alors cela signifie que **l'agglomération est classée et touristique**. De même, **l'étoile rose** signifie la présence d'un point d'intérêt touristique, souvent (mais pas toujours) patrimonial).

Vous pouvez également observer les GR, circuits de Grande Randonnée, par les figurés linéaires roses. Le numéro du GR est souvent indiqué dessus.

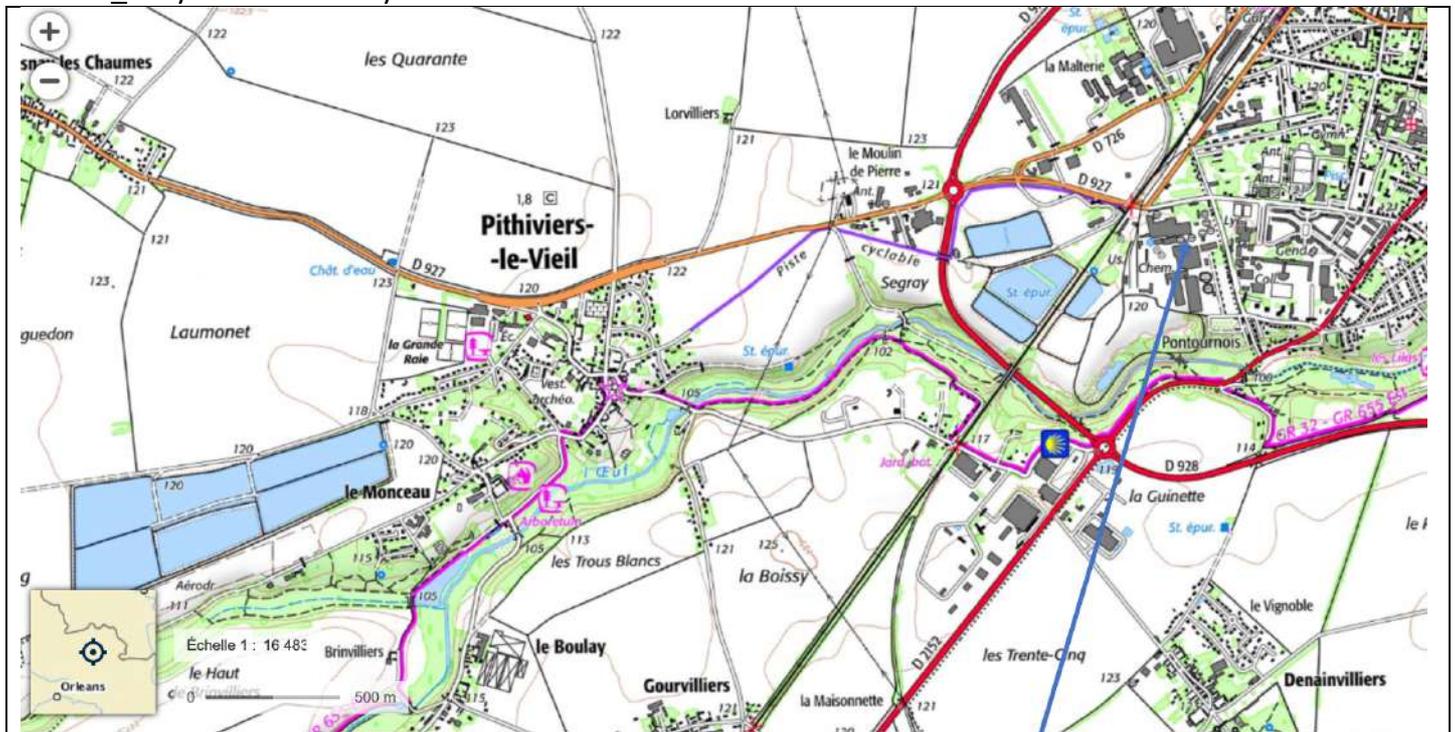
Enfin, outre les activités de type **équitation** (un cheval dans un cercle rose), **escalade**, etc., vous pouvez voir la présence de **camping** (tente dans un cercle rose). Plus les campings sont nombreux, plus l'espace est touristique et notamment pour un tourisme populaire ou du tourisme vert.



La carte représente une station de « **troisième génération** », réalisée après les années 1960. Ces stations sont à une altitude élevée (au moins 1800/2000m) sur les versants nord (ubac) et sont créées à partir de rien : aucun village, aucun habitat précédent la station. On remarque que **la station est très organisée** : les routes desservent des complexes d'immeubles et parkings à proximité des pistes et télésièges. Ces stations ont été créées dans le contexte de la massification du tourisme d'hiver (Plan Neige). L'accessibilité y est souvent assez élevée. On remarque également la présence d'activités agricoles qui se font notamment l'été.

- Les activités industrielles

Sont représentées par des **rectangles gris**. Il peut être indiqué le **type d'activité** (par exemple scierie pour couper le bois dans le cadre de la sylviculture ; sucrerie ; tannerie ; aciérie, etc.). Ces activités peuvent être liées à d'autres activités locales : agriculture (transformation) et tourisme (visites), favorisant une multifonctionnalité rurale. Dans certains cas, les friches industrielles sont parfois reconverties en sites touristiques ou de loisirs. Auquel cas, cela est précisé sur la carte.



Usine (sucrière) et silos



A Amnéville en Lorraine, le maire a reconverti un crassier (composé de déchets de l'usine métallurgique) en piste de ski et salle de spectacles. Juste au Sud, des immeubles (hôtels) et une station thermale. On remarque aussi qu'à proximité au Sud-Est subsistent des industries.

En somme, pour votre épreuve, il est attendu :

Une introduction qui :

- Date, localise, situe et décris brièvement la carte à différentes échelles
- Présente et caractérise les documents
- Analyse le sujet pour en dégager une problématique propre à la carte.
- Présente un plan.

Un développement argumenté en deux ou trois parties qui :

- Mobilise des notions et du vocabulaire de géographie.
- Mobilise des échelles et des acteurs.
- Décris et explique l'organisation de la carte, les dynamiques/mutations du territoires. Pour cela, observez et expliquez les contraintes éventuelles, les formes de mises en valeur (aménagements, protection, etc.), l'accessibilité, les systèmes productifs, les relations entre les activités (complémentarité ou concurrence).
- Qui s'appuie principalement sur la carte (en montrant explicitement les éléments) tout en croisant les informations de la carte avec les documents complémentaires.

Une conclusion qui :

- Rappel brièvement la problématique, résume le propos et qui apporte une réponse à la problématique.
- Eventuellement une ouverture sur une autre carte avec des problématiques similaires mais malgré tout différentes.

Présentation d'un territoire rural français

Nom et prénom :	Éléments sur Géoportail (carte) : nommez concrètement ce que vous prélevez : Grands champs ouverts et habitat regroupé sur la carte. On remarque également des silos à <i>village 1</i> et à <i>village 2</i> et la présence de grandes fermes à cour carrée à <i>villages 3 et 4</i>	Éléments de réponse : interprétez ces éléments en essayant d'expliquer et de caractériser l'organisation de l'espace, ses évolutions, etc. Cette organisation est typique du paysage d'openfield du bassin parisien, spécialisé dans la céréaliculture intensive.
Espace choisi		
Localisation et situation		
Principaux éléments de relief, d'hydrographie		
Peuplement (regroupé, dispersé)		
Activités principales (type d'agriculture, loisir/tourisme, industrie ; préciser leurs localisations)		
Liens entre ces activités (filière, complémentarité, concurrence, etc.) Évolutions passées et actuelles		